

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1176 décision n° 1176 du ?? novembre 1952

n° 1176

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 novembre 1952

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro

1 janvier 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière d'une durée de trois (3) mois est accordé à l'infirmière auxiliaire 8° échelon Aouarala Djama, en service à l'Hôpital Principal de Djibouti, pour compter du 1er décembre 1952.